

N° 679
6 AVRIL 2009

L'US

L'UNIVERSITE
SYNDICALISTE



ÉDITO

LA REVALO... MAINTENANT



Le candidat N. Sarkozy en avait fait une promesse de campagne bien médiatisée, le président N. Sarkozy l'avait renouvelée lors de son arrivée à l'Élysée: il est donc temps que cet engagement se concrétise.

Personne n'a en effet oublié que la promesse sur le bouclier fiscal avait été mise en œuvre dans les semaines qui suivirent l'élection présidentielle, tout le monde sait l'acharnement mis par le Président pour obtenir un feu vert européen à la baisse de la TVA pour les restaurateurs; mesure qui coûte 2,5 milliards d'euros par an au budget de l'État, ce qui représente près de 5 % du budget de l'Éducation nationale. Les engagements les plus contestables pris par N. Sarkozy sont mis en œuvre avec un train d'enfer et les rares promesses qui vont dans le sens de ce que nous souhaitons seraient remises aux calendes

grecques. Nous ne pouvons accepter cette lenteur sénatoriale pour la mise en œuvre d'un engagement si souvent renouvelé.

L'exigence du SNES est claire: la revalorisation doit porter à la fois sur nos rémunérations et sur nos conditions de travail. Elle doit être à la hauteur des dégradations subies depuis tant d'années par les personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation du second degré. Le ministère doit comprendre l'urgence de cette exigence et la détermination des personnels à obtenir, pour tous, des mesures d'ampleur.

Les pressions exercées par le SNES ont conduit, cette semaine, le ministère à prévoir l'ouverture de négociations dans les 15 jours qui viennent. Nous y participerons avec la ferme détermination d'obtenir de réelles avancées pour tous les personnels du second degré.

■ Daniel Robin, cosecrétaire général

29 JANVIER : 2,5 MILLIONS

19 MARS : 3 MILLIONS !

La crise mondiale frappe aujourd'hui durement les salariés dans tous les pays. Les chiffres publiés par l'OCDE à l'occasion de la réunion du G20 ne sont pas de nature à rassurer: l'économie de la zone euro devrait se contracter de 4% en 2009. L'activité économique stagnerait en 2010 et, pire encore, le chômage atteindrait un niveau record de 12% l'an prochain. En France, les plans de licenciements se multiplient, déclenchant dans certaines entreprises colères et interpellations directes voire musclées des chefs d'entreprises.

L'ampleur des manifestations du 19 mars – plus de 3 millions de manifestants – montre la gravité de la situation et l'urgence de véritables réponses aux attentes exprimées. La montée en puissance de la mobilisation montre également que l'unité syndicale crée une réelle dynamique susceptible de permettre la construction d'un mouvement social de masse, porteur d'exigences et de propositions alternatives. Dans cette perspective, l'intersyndicale CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, UNSA, appelle à faire du 1^{er} Mai une journée exceptionnelle d'action. Pour la préparer, elles ont convenu d'organiser une série d'initiatives tout au long du mois d'avril visant à soutenir les actions engagées dans les entreprises ou les secteurs et à organiser les solidarités. Elles ont pris d'ores et déjà rendez-vous le 27 avril pour décider

Suite page 2 >>>



CONGRÈS DE PERPIGNAN



Un supplément spécial de *L'US* sera prochainement consacré aux textes votés par le Congrès et qui constituent désormais les mandats du SNES pour les deux ans à venir. Il sera joint à *L'US Mag* publié début mai. Retrouvez les textes, les contributions aux débats, les documents d'accompagnement et les vidéos des séances du congrès sur www.snes.edu.



CETTE SEMAINE 3

- POURSUITE DE L'ACTION :
29 JANVIER, 19 MARS, 1^{ER} MAI

LE POINT SUR 4-5

- FORMATION DES MAÎTRES
- REVALORISATION
- LYCÉES
- PARITARISME

MÉTIERS, CARRIÈRES 6

- MATHÉMATIQUES EN SECONDE
- ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

ENJEUX 7

- SYNDICALISME
- NON-TITULAIRES



►► Suite de la page 1

29 JANVIER : 2.5 MILLIONS
19 MARS : 3 MILLIONS !

des suites au 1^{er} Mai, en n'écartant aucune modalité : grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...

Les personnels du second degré ont été massivement en grève le 19 mars (55 %, sources SNES) dans le cadre de l'appel interprofessionnel avec les déclinaisons propres à l'éducation. Tous les niveaux de l'éducation sont en effet toujours mobilisés sur des questions communes, en particulier budgétaires, mais aussi sur des sujets plus spécifiques en lien avec les réformes en cours. Les actions menées depuis octobre ont permis d'imposer des reculs. Cela ne peut que renforcer la détermination à poursuivre, pour obtenir enfin le rétablissement des 13 500 emplois pour la rentrée prochaine et un budget 2010 qui rompe avec la politique de suppression d'emplois publics, l'abandon des réformes contestées et l'ouverture de discussions sur le lycée et la formation des maîtres, sur d'autres

bases, et de véritables négociations sur la revalorisation des métiers de l'éducation.

Le contexte de crise impose de porter plus haut encore les questions de l'école et des services publics qui doivent prendre toute leur place dans les actions interprofessionnelles. C'est pourquoi le SNES, avec la FSU, a proposé aux fédérations de fonctionnaires le lancement d'une grande campagne en avril-mai sur les services publics, auprès de l'opinion, des pouvoirs publics, des partis politiques. Dans son secteur, il appelle à développer les actions, à participer aux initiatives préparatoires au 1^{er} Mai. Il propose à la FSU, et au-delà au collectif pour l'école, un nouvel appel public pour l'école et l'organisation d'une marche pour l'éducation au mois de mai en lien avec les initiatives qui se décideront au niveau interprofessionnel.

■ **Claudie Martens**

Publicité

PROGRAMME CASDEN 1,2,3

PROGRAMMER SON ÉPARGNE POUR MIEUX CONSOMMER

CASDEN BANQUE POPULAIRE

Imagine ! Une banque met nos intérêts en commun, pour que chacun profite d'avantages personnels !
Parce que nous partageons les mêmes valeurs, la CASDEN, banque coopérative, a créé pour nous le Programme 1,2,3 CASDEN. Une logique d'épargne différente, pour des solutions de financement exclusives.

- 1 J'épargne.
- 2 Je gagne des Points.
- 3 J'emprunte aux conditions CASDEN grâce à ces Points.

Chacun d'entre nous programme son épargne pour constituer son taux de crédit. C'est ainsi que, sans pousser à la consommation, la CASDEN nous accompagne dans une vraie relation de confiance.

Renseignez-vous sur www.casden.fr ou **CASDEN Direct** au **0826 824 400**

CASDEN Notre banque, celle de l'Éducation, de la Recherche et de la Culture
BANQUE POPULAIRE

DROITS ET LIBERTÉS NON AU DELIT DE SOLIDARITÉ

Le 18 février 2009, à 7 h 45, une bénévole des « Restos du cœur » et de « Terre d'errance » est placée en garde à vue. Il lui est reproché d'avoir aidé des personnes en situation irrégulière, notamment en rechargeant leurs téléphones portables, en donnant de la nourriture et des habits aux migrants présents dans la région de Calais.

Dans tout le pays, de nombreux exemples similaires touchent aussi bien des associations, des structures agréées par l'État que des femmes et des hommes qui agissent par humanité.

Si le gouvernement a largement communiqué sur les objectifs de reconduites à la frontière (pour 2010 : 28 000), les chiffres concernant les interpellations d'aidants sont restés quant à eux dans l'ombre des annexes aux projets de lois de finances. Pourtant ils existent : ils sont de 5 000 pour 2009 et 5 500 pour 2011.

C'est la raison pour laquelle mercredi 8 avril 2009 à 13 heures, devant les palais de justice de plusieurs dizaines de villes en France, 5 500 personnes se présenteront comme prisonniers volontaires, affirmant avoir aidé un jour un homme ou une femme sans papiers en difficulté.

Une campagne nationale a été lancée par un certain nombre d'associations, comme EMMAÛS, le GISTI, la CIMADE, la LDH ou RESF. La FSU et le SNES s'y associent et relaient l'Appel « Si la solidarité devient un délit, nous demandons à être poursuivis pour ce délit ! ». Pour vous inscrire dans cette action et faire connaître votre volonté d'y être présent-e, <http://www.delinquants-solidaires.org/>.

**Rassemblement pour les Franciliens :
mercredi 8 avril à 13 heures,
place Dauphine,
devant le Palais de justice de Paris**

RESF TAOUFIK EST DE RETOUR

Voilà la grande nouvelle que nous attendions tous avec impatience et évidemment surtout Taoufik : le ministère a communiqué par écrit que la demande de visa est accordée, Taoufik peut rentrer en France. Un immense bravo à tous ceux qui ont participé à cette victoire fabuleuse, qui ont soutenu pendant sept mois Taoufik, qui n'ont pas lâché, qui ont cru en lui, en son retour.

Bravo aux professeurs du LP Girard de Malakoff, qui avaient d'ailleurs déposé un préavis de grève pour mardi 31 mars 2009, et l'annonce du ministère est arrivée le 29 mars...



■ **Agnès Verdurand**

29 JANVIER, 19 MARS, 1^{ER} MAI...

L'intersyndicale appelle à une journée d'action le 1^{er} Mai dans un cadre unitaire sans précédent en France, préparée par une série d'initiatives ponctuant le mois d'avril, et envisage d'ores et déjà des suites en mai et juin. Le SNES inscrit l'action dans l'éducation dans ce cadre interprofessionnel et fait des propositions à ses partenaires pour les deux mois à venir.

Dès le 20 mars, les huit organisations syndicales françaises les plus représentatives avaient choisi de se retrouver pour tirer le bilan de la journée d'action du 19 et échanger sur les suites possibles. Le SNES avec la FSU a proposé lors de cette réunion une nouvelle initiative de manifestation les samedis 28 mars ou 4 avril mais cette hypothèse n'a pas été retenue. Pour plusieurs organisations, l'ampleur de la mobilisation, l'augmentation du nombre de manifestants par rapport au 29 janvier, mais aussi le léger fléchissement du nombre de grévistes, la fin de non-recevoir déjà annoncée par le gouvernement nécessitaient de prendre le temps de la réflexion pour décider des modalités les plus efficaces pour la suite. Chacun réaffirmait toutefois son attachement à l'unité syndicale et sa volonté de poursuivre l'action. Un nouveau rendez-vous était pris le 30 mars.

VERS UN 1^{ER} MAI HISTORIQUE

Le 30, la volonté de rester unis mais aussi de continuer à agir ensemble a été réaffirmée au travers de plusieurs décisions. D'abord un appel unitaire aux manifestations du 1^{er} Mai a été décidé sans difficulté, malgré son caractère « historique » puisque cela n'est jamais arrivé en France. Tout au long du mois d'avril (caractérisé par la période de vacances par zone rendant difficiles les actions nationales) l'intersyndicale appelle à poursuivre l'action au plan local dans les villes, les départements ou les bassins d'emploi avec des initiatives associant salariés du privé et du public, permettant d'exprimer les solidarités et les convergences. Au-delà, une nouvelle réunion pour débattre de suites ambitieuses après le 1^{er} mai est prévue le 27 avril.

DES INITIATIVES TOUT AU LONG DU MOIS D'AVRIL

Réunies le 31 mars, les fédérations de fonctionnaires ont décidé de s'inscrire dans le cadre fixé la veille au plan interprofessionnel : soutien aux actions sectorielles au mois d'avril, par exemple le 8 aux finances, le 22 à l'équipement. Appel également à engager des actions locales avec rencontres des salariés des secteurs public et privé. Un tract commun sur les services publics va être élaboré pour une distribution à la population. Les sept organisations ont également décidé de s'adresser ensemble au ministre de la Fonction publique, récusant son agenda social et annonçant la suspension de leur participation aux réunions (la première est fixée au lundi 6 avril), et au Premier ministre pour demander la discussion d'un nouvel « agenda social ». Des rencontres avec les groupes de l'Assemblée nationale avant l'examen du projet de loi mobilité sont en préparation.



DES MARCHES POUR L'ÉDUCATION

En lycée comme en collège, les sources de mécontentement s'accumulent : préparation de la rentrée 2009, tentatives d'expérimentation de la réforme du lycée, menaces sur le remplacement, recrutement de médiateurs de réussite scolaire, « reconquête du mois de juin », tensions sur les opérations de mutation avec les attaques contre le paritarisme, inquiétudes dans certaines disciplines en lien avec la mise en œuvre de nouveaux programmes... Dans de nombreux établissements, cette situation déclenche des actions locales associant souvent personnels, parents et élèves.

Le SNES appelle à les développer et en particulier à renforcer la bataille contre les suppressions de postes, en organisant partout des réunions syndicales, des rencontres avec les parents, en interpellant les élus, en poursuivant la campagne de refus des heures supplémentaires. Pour donner un cadre et un écho national à ces actions, le SNES fait la proposition à ses partenaires dans la FSU et au-delà – une réunion du collectif rassemblant parents, syndicats de personnels, lycéens et étudiants est prévue le 7 avril – d'organiser dans la foulée des manifestations du 1^{er} mai, des marches pour l'éducation,

ponctuées de soirées débats, d'heures mensuelles, de rencontres avec les élus... tout au long du mois de mai, prenant la forme d'un « relais » de département en département, avec un cahier revendicatif en guise de « témoin ». La signature d'un nouvel appel public pour l'école, avec l'objectif ambitieux de plusieurs millions de signatures pourrait également servir de support à cette marche. Cette initiative pourrait déboucher sur une manifestation nationale fin mai à articuler au calendrier d'action interprofessionnel, ces propositions n'excluant pas un nouvel appel à la grève si les conditions du succès sont réunies.

■ Claudie Martens

Paris, le 30 mars 2009

L'augmentation du nombre de chômeurs, la baisse significative de la consommation, l'incertitude grandissante sur l'activité des entreprises témoignent de la gravité de la crise qui frappe un nombre croissant de salariés sans que nul ne puisse aujourd'hui en prédire la durée. Les mobilisations viennent d'obliger le gouvernement à agir sur les stock-options et les rémunérations exceptionnelles des dirigeants d'entreprise lorsque ces dernières ont reçu des aides publiques directes. Sur la question de la redistribution des richesses produites, le décret annoncé bien qu'insuffisant est un début de remise en cause du système actuel. Elle laisse cependant de côté l'essentiel des revendications du 5 janvier 2009 portées par les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars 2009. Gouvernement et patronat doivent rapidement mettre en œuvre les mesures déjà prises et engager les négociations et les concertations pour répondre à l'ensemble des revendications. C'est pourquoi, dans la suite des journées du 29 janvier et du 19 mars et dans ce contexte exceptionnel, les organisations syndicales s'entendent pour faire du 1^{er} mai un nouveau temps fort de mobilisation pour peser sur le gouvernement et le patronat. Elles appellent leurs organisations locales à rechercher les modalités appropriées pour réussir cette journée de revendication syndicale en tenant compte des situations locales. Pour préparer le 1^{er} mai, elles conviennent de faire du mois d'avril un mois de mobilisations ponctué d'initiatives visant à soutenir les actions engagées et à organiser les solidarités. En fonction des réponses du gouvernement et du patronat, les organisations syndicales débattront lors de leur prochaine rencontre des nouvelles initiatives (grève interprofessionnelle, manifestations, mobilisations un samedi...). Une prochaine réunion est d'ores et déjà fixée au 27 avril.

Échos de S1



Paris : Doisneau est vivant

Une semaine de grève, suivie à 60 %, dans cet établissement sensible du 20^e arrondissement de Paris. Chaque année, c'est l'équivalent d'une classe qui disparaît en raison du démantèlement de la carte scolaire. L'IA anticipe les départs d'élèves en retirant des moyens d'enseignement, donc de lutte contre l'échec scolaire, ce qui encourage la désaffection pour ce collège ZEP. Rappelant les belles promesses de Xavier Darcos sur le maintien affiché des moyens dans les établissements délaissés, les collègues se voient opposer cyniquement le maintien... du H/E. Ce que veulent ces défenseurs de l'École publique, c'est la restitution des 60 heures hebdomadaires prises à leurs élèves. Le collège Doisneau vivra.

Colmar : lycée Camille Sée

31 mars : les aides aux familles des élèves pour les voyages et sorties scolaires du lycée Camille-Sée de Colmar sont supprimées. Selon le maire de la ville (Gilbert Meyer, UMP), des lycéens auraient eu « un comportement agressif » lors des manifestations du 19 mars qui ont rassemblé plus de 2 000 personnes, dont 400 lycéens, dans une ambiance « bon enfant », selon la presse. En assemblée générale, les enseignants ont dénoncé le ridicule du geste et surtout son injustice : pourquoi stigmatiser un seul des quatre lycées colmariens concernés ? Pourquoi pénaliser l'aspect éducatif et culturel de l'établissement ? Pourquoi léser les élèves aux origines sociales les plus modestes ? Avec les élus SNES du CA, deux pétitions, l'une des élèves, l'autre des personnels de l'établissement, dénoncent une remise en cause du droit d'expression des lycéens. Le 1^{er} avril, le maire, devant une délégation, accepte de revenir sur ces mesures : un premier pas est fait, reste à le confirmer...



Depuis le début de l'année, L'US fait régulièrement le point sur les dossiers revendicatifs en cours. Avec cette semaine, des évolutions en particulier sur la formation des maîtres. Dans ce

RECRUTEMENT



FORMATION DES MAÎTRES

Le 20 mars, soit la veille de l'ouverture du congrès national du SNES, le ministre s'est adressé aux organisations syndicales pour apporter certaines précisions sur l'état de sa « réforme » dite de « mastérisation ». Ce courrier montre que X. Darcos commence à entendre les nombreuses mobilisations qui ont lieu depuis le début de l'année. Une rencontre entre les deux ministères concernés et les syndicats nationaux de la FSU s'est tenue le vendredi 27 mars.

Plusieurs annonces constituent de premières avancées: le maintien des concours dans leurs formes actuelles pour la session 2010, le fait que les stages pour les étudiants en master ne seront pas utilisés pour couvrir des besoins de remplacement, l'engagement d'une réflexion pour les non-titulaires, le fait que la revalorisation concernera l'ensemble des personnels... Toutefois, ces annonces ne sont pas suffisantes, notamment pour l'année de stage après la réussite au concours. Tant que la réforme n'est pas complètement opérationnelle, il est indispensable de maintenir l'organisation de l'année de stage dans sa forme actuelle. En effet, le ministre explique depuis le début que la nouvelle organisation de la formation est liée à la création des nouveaux masters. Les maquettes n'ayant pas été déposées, cette nouvelle formation ne peut pas être mise en place. Quoi qu'il en soit, le SNES n'acceptera pas une formation au rabais, mais interviendra pour une véritable formation en alternance, permettant un véritable travail de réflexion, confirmant nos métiers comme des métiers de conception.

Suite à la rencontre du 27 mars, d'autres précisions ont été apportées, notamment sur les mesures prévues pour l'année prochaine et l'organisation des groupes de travail chargés des discussions.

Sur le premier point, la principale nouveauté consiste dans le fait qu'une inscription en première année d'IUFM sera équivalente à une première année de master. Cela permettra, de façon transitoire, aux étudiants préparant les concours et titulaires seulement d'une licence de se présenter au CAPES de la session 2010, et un dispositif de report de stage leur permettra de valider l'ensemble du master l'année suivante. Le financement de cette année d'étude supplémentaire reste à déterminer.

Sur le second point, le ministère envisage la création d'une commission de concertation sur la réforme. Trois groupes de travail seront chargés de faire des propositions sur les concours, le cadrage des masters, l'organisation et le contenu de la formation pendant l'année de stage. Le SNES, avec les syndicats de la FSU, sera présent dans ces groupes de travail et y portera ses propositions en terme de formation des maîtres.



Élévation du niveau de recrutement: le congrès confirme.

Le congrès national a débattu de la question de la formation des maîtres et de la réforme du recrutement des enseignants et CPE. Il a fait état des propositions de la « réforme » proposée par les Ministres et a confirmé le mandat historique du SNES d'élévation du niveau de recrutement. Des précisions ont été apportées pour certaines de nos demandes en matière de recrutement et de formation, notamment l'articulation entre le concours et les masters.

Le congrès a pris acte des bougés apparus dans le courrier du Ministre aux organisations syndicales, mais a considéré qu'ils restaient insuffisants, voire inacceptables au regard du projet du SNES. En effet, les annonces sur la formation initiale restent très insuffisantes, les pré-recrutements sont inexistantes, les épreuves des concours ne prennent pas en compte les spécificités disciplinaires, les IUFM et leur potentiel de formation ne sont toujours pas explicitement cités. En l'état actuel, le congrès a jugé que cette réforme est inacceptable, a demandé son abandon et l'ouverture immédiate de négociations pour aboutir à une vraie réforme de la formation des maîtres, conduisant à l'élévation du niveau de recrutement des enseignants du second degré, qui impose l'obtention d'un diplôme de master.

L'articulation concours / masters

Le SNES a toujours revendiqué l'introduction de modules pré-professionnalisants au cours du cursus universitaire. La création de nouveaux masters, nécessaire pour accueillir un plus grand nombre d'étudiants, devrait le permettre. Ces derniers seraient conçus en compléments des masters « recherche » existants déjà et devraient permettre la poursuite d'études. Pour garantir l'assise disciplinaire des masters ; éviter que ceux-ci ne deviennent des diplômes d'habilitation à enseigner ainsi qu'un mélange des genres entre diplôme et concours de recrutement, le congrès a considéré que les concours devaient se situer après l'obtention du master.

Préserver les IUFM

La formation des maîtres, telle que le SNES la conçoit, impose qu'il existe une structure universitaire dédiée. Les IUFM, qui devront nécessairement être améliorés, constituent un potentiel de formation important dont il faut tirer le bilan. Les personnels qui y exercent doivent voir leurs missions confirmées.

Le défi de la démocratisation

Un des défis lié à l'élévation du niveau de recrutement est bien de démocratiser l'accès aux études supérieures afin d'assurer la diversité sociale parmi les enseignants et les CPE. Pour y parvenir, il faut développer les aides sociales sous toutes leurs formes et les pré-recrutements. Ces revendications seront défendues conjointement.

Le SNES portera ces exigences au cours des discussions qui s'ouvriront, en particulier dans les différents groupes de travail sur la formation des maîtres.

■ Emmanuel Mercier

REVALO



REVALORISATION

Depuis l'automne dernier, le cabinet du ministre n'a cessé d'annoncer l'ouverture du dossier. En février, le président de la République parle même de « paupérisation ». Et toujours rien de concret à l'horizon. Refusant tout donnant donnant, le SNES en a fait une priorité revendicative. Rémunérations, carrières, conditions d'emploi et de travail, formation continue: la profession attend des réponses sérieuses. Nos demandes sont

claires et ont été réaffirmées à l'occasion de notre congrès. La situation qui est faite à nos métiers ne peut plus perdurer: le déroulement de carrière d'un certifié reste situé entre 1,2 SMIC et 2,5 SMIC à peine. Nous voulons une remise à niveau de nos rémunérations et donc des mesures pour tous. La reconstruction des grilles indiciaires est une nécessité. Dans l'immédiat, cela passe tout particulièrement par des mesures significatives pour améliorer les débuts de carrière, pour résoudre le tassement fortement ressenti en milieu de carrière, pour permettre l'accès de tous aux échelons terminaux des hors-classes, pour créer les agrégations dans toutes les disciplines et spécialités. Toutes les catégories doivent être concernées sans exclusive. Compléments de service, situation des TZR, effectifs, recours massif aux heures supplémentaires, congés de formation qu'il faut doubler... ces sujets doivent aussi être sur la table. La question de la précarité doit être traitée. Nous portons l'exigence d'un plan de titularisation efficace et ambitieux. La situation des personnels de surveillance (AED) devra faire l'objet d'une attention particulière, en assurant aussi l'avenir de ceux qui arrivent en fin de contrat. Il faut aussi concevoir l'ensemble des mesures en articulation avec les dispositions qui vont découler de l'élévation du niveau de recrutement au master. Pour remplir ces objectifs, des engagements budgétaires sont à prendre dans la durée. Le SNES ne saurait se contenter de « mesurètes ». Il entend faire prendre en compte les exigences légitimes des collègues.



Le Congrès de Perpignan a rappelé l'exigence de mesures immédiates de revalorisation pour toutes les catégories en termes de rémunérations et de carrières, de temps de travail et d'emploi. Il a surtout réfléchi aux conséquences de l'élévation du niveau de recrutement au master que le SNES revendique depuis longtemps. Pour le SNES, l'agrégation revalorisée qui doit être la référence pour le recrutement au master. En même temps, notre congrès affirme la nécessité de construire une dynamique d'unification et d'intégration avec reconstitution de carrière pour les collègues actuellement en poste par une série de dispositifs: augmentation des postes à l'agrégation externe et interne, développement des listes d'aptitude, création de nouveaux débouchés de carrière. Le Congrès a réaffirmé son attachement à une gestion des carrières fondée sur des critères nationaux, clairs et cohérents assurant, partout l'égalité de traitement et l'indépendance face aux hiérarchies locales.

■ Nicole Sergent



© Clément Martin

Échos de SI

Saint-Malo

Débrayage massif lundi et mardi des professeurs et des élèves du lycée Jacques Cartier de Saint-Malo après l'annonce d'une suppression d'un poste de CPE et d'un poste de SVT. Le lycée avait déjà subi une suppression en Lettres. Deux heures de *sit-in* dans la cour, une délégation au rectorat pendant le CTPA, un bon écho dans la presse locale ont permis de populariser les actions dans un contexte local qui voit la fermeture de six classes en primaire. Les collègues sont

particulièrement motivés, d'autant que les suppressions de l'an dernier en HG et Maths se traduisent par un volant d'HSA de 18 et 22,5 heures, 25 en STG... Comme le refus des HSA est massif, il faudra des BMP. Il faudra choisir: précarité ou qualité de l'enseignement...



© DR

Mont-de-Marsan

Ubu vit – notamment – à Mont-de-Marsan. Au lycée Victor-Duruy, des postes disparaissent, parfois par mégarde, parfois selon une logique toute particulière: des besoins non couverts ici ou là, un collègue d'Éco-gestion subit une carte scolaire après 17 ans d'ancienneté, avant de peut-être revenir

comme TZR... Cette logique comptable ne convainc pas les collègues: motion en CA, pique-nique revendicatif, grève massive le 19 mars, pétition contre les HS, puis piquet devant l'établissement, de jour comme de nuit. Par la grève, le lycée Gaston-Crampe d'Aire-sur-l'Adour a récupéré un poste: Victor-Duruy n'est pas seul.



© DR



numéro, c'est aussi l'occasion quelques jours après son congrès national, de faire le point sur les mandats du SNES, sur ses questions.



LYCÉES

LYCÉES

Richard Descoings tente contre vents et marées de poursuivre ses consultations sur la réforme des lycées. À Toulouse, le 30 mars, les jeunes ont empêché la rencontre prévue avec des chefs d'établissements, des inspecteurs d'académie et des directeurs des services de l'académie. Le 17 mars, à Rodez, les représentants des organisations syndicales et les élèves ont vilipendé un « simulacre de consultation » et ont exigé le rétablissement des postes supprimés à la prochaine rentrée. Richard Descoings semble se réfugier derrière les politiques : « tout va se décider sur des arbitrages budgétaires », « il faut un grand politique pour porter la réforme, qui ait un poids électoral très fort », déclarait-il sur Europe 1 le 23 mars.

Le ministre lui-même semble perdre ses certitudes : « nous devrions y voir clair avant l'été » a déclaré Xavier Darcos au sujet de la réforme des lycées à l'occasion du Salon du livre le 18 mars. Il renvoie vers ses services, la Direction générale de l'Enseignement scolaire (DGESCO), les questions plus précises sur les contenus et la mise en œuvre de programmes.

De son côté, l'ARF (Association des Régions de France) exige que l'ensemble de la réforme des lycées fasse l'objet d'un moratoire. Cela inclut également la réforme de la voie professionnelle et du « bac pro 3 ans ». L'ARF s'étonne de ne pas être davantage consultée sur ces projets alors qu'elle estime fournir une grande partie des moyens matériels des lycées.

Même si chacun s'accorde sur le fait que des réformes doivent être entreprises, partout c'est le déficit de démocratie, l'improvisation, la précipitation et le manque de préparation des projets qui sont pointés. Et surtout que ces projets s'inscrivent dans une volonté de réduire l'offre de formation et dans le cadre de suppression massive de postes de fonctionnaires. Il est inacceptable que des expérimentations locales anticipent le projet ministériel qui a été refusé par tous. Le SNES appelle les collègues à s'opposer à ces expérimentations au lycée.



© Clément Martin



C'est évidemment dans un autre cadre que le SNES poursuit ses réflexions. « Pour l'école : un plan ambitieux » a été le fil conducteur du congrès du SNES à Perpignan, entre le 23 et le 27 mars. Le SNES place les parcours du lycée dans le cadre de la culture commune qui intègre l'ensemble des disciplines et savoirs permettant de comprendre les grands enjeux du monde d'aujourd'hui. Il réaffirme la nécessité de développer les trois voies de formation, en brisant les hiérarchies, afin de proposer des modes différents d'appropriation des savoirs, des connaissances et des compétences. Ces voies doivent être déclinées en séries construites à partir des disciplines universitaires pour ce qui est de la voie générale et des champs technologiques pour la voie technologique.

La classe de Seconde devait permettre d'offrir une formation ambitieuse permettant à l'élève d'appréhender la culture commune et les démarches spécifiques qui caractérisent les voies et les séries afin de construire son projet d'orientation. La Seconde doit rester une classe de détermination ouverte à l'ensemble des disciplines. Elle doit permettre à l'élève de travailler les enseignements présents au collège et également les problématiques économiques et sociales, et les champs technologiques de la production des biens ou des services. Elle doit également proposer des options facultatives.

Le SNES s'oppose au découpage semestriel de l'année et des enseignements. La semestrialisation ne peut pas apporter de réponse aux difficultés du lycée et serait source de bien des problèmes : individualisation, annualisation des services enseignants, mise en cause du caractère final du baccalauréat. Sur la base de ces mandats, le SNES entend poursuivre la réflexion, dans le cadre de ses instances et par débat et consultation de l'ensemble des collègues afin d'affiner un projet d'un lycée ambitieux, démocratique pour encore plus de jeunes.

Le SNES exige du ministère qu'il entame enfin un vrai débat sur l'avenir du lycée dégagé des contingences budgétaires et idéologiques. L'avenir des jeunes en dépend. ■ Thierry Reygades

PARITARISME

Le mouvement inter s'est terminé le 18 mars. Il s'inscrit, plus encore cette année, dans un contexte budgétaire très étrié. La baisse des recrutements et les suppressions de postes dans les académies aggravent les effets d'un mouvement en deux temps qui entrave structurellement la mobilité des personnels. Moins de premières affectations et moins de demandes de mutation de titulaires accroissent le blocage général de la mobilité nationale des enseignants du second degré.

Dans le même temps, le ministère a lancé une attaque de grande ampleur contre le paritarisme. En diffusant des « résultats » anticipés et non vérifiés, le ministère avait la volonté de prendre, sans contrôle, la main sur les affectations des personnels et cherchait à multiplier les affectations discrétionnaires, à la tête du client. Il voulait dresser, par son opération de communication, un rideau de fumée pour limiter et contourner le rôle des élus dans les CAP. En refusant de donner les moyens de préparation et de contrôle aux élus, il voudrait aller plus loin encore à l'intra et pour les affectations de TZR.

Pourtant, le bilan est clair : plus d'un demandeur sur quatre a vu son droit à mutation rétabli suite au travail et aux interventions des élus du SNES.

Les commissaires paritaires nationaux du SNES ont fourni un lourd travail de vérification sur le projet de mouvement. En continuité avec le travail de vérification des vœux et barèmes effectués par nos élus académiques dans les CAPA et les groupes de travail, les élus du SNES ont été attentifs à chaque situation individuelle et à défendre l'intérêt collectif dans le respect des règles communes, des vœux et barèmes de chacun.

Par leur forte participation aux élections de décembre, les personnels ont confirmé leur attachement au paritarisme. Les droits des élus dans les CAP doivent être respectés pour qu'ils puissent exercer la mission que les personnels leur ont confié : contrôler, corriger et améliorer les projets de l'administration et rendre compte. La meilleure transparence est l'application à tous de règles claires, connues et équitables : c'est bien cela qu'aujourd'hui le ministère entend remettre en cause.

À travers l'attaque en règle contre le paritarisme, ce sont les personnels et leurs droits qui sont visés.

La phase intra-académique a débuté depuis maintenant une semaine. Le SNES et ses élus restent mobilisés pour défendre le droit à mutation, la mobilité choisie et volontaire dans l'égalité de traitement et la transparence. Avec l'ensemble des organisations syndicales du second degré, le SNES et ses élus appellent les personnels à signer et à faire signer la pétition nationale unitaire (www.mutations2009.org) et à amplifier la mobilisation si le ministre et les recteurs s'entêtaient dans la remise en cause du paritarisme. En tout état de cause, le SNES met en œuvre tous les dispositifs pour établir la transparence des opérations de mutations intra-académiques. Comme ils l'ont fait à l'inter, ses élus délivreront aux collègues des résultats fiables et définitifs, à l'issue des FPMA.

■ Xavier Marand, Christophe Barbillat



Adresse solennelle du congrès national du SNES au ministre (extrait)
Le paritarisme doit être respecté

Le droit de chacun à muter et à obtenir une affectation la plus conforme à ses vœux dans le respect des règles communes est remis en cause. [...]

Le Congrès du SNES exige que vous preniez des décisions rapides qui rétablissent et garantissent toutes les possibilités pour les élus des personnels d'effectuer leur travail d'élus paritaires pour le respect de règles applicables à tous au niveau national et dans toutes les académies.

Cela implique en particulier de leur fournir partout pour le mouvement intra académique des documents identiques à ceux des années précédentes. [...]

Vous devez tirer les leçons du mouvement interacadémique

Il y a urgence pour le mouvement intra académique. Le mouvement interne aux académies de mai-juin dont le ministère reconnaît lui-même la complexité, ne pourra pas se dérouler dans de telles conditions sauf à hypothéquer les affectations des personnels dans les établissements et la préparation de la rentrée 2009.

Vous en porteriez là encore la responsabilité.

Les personnels enseignants vivent vos décisions comme une véritable provocation. Ils ne s'y sont pas trompés et le succès de la pétition nationale intersyndicale en témoigne.

Vous devez entendre les personnels.

Vous devez entendre les exigences de toutes les organisations syndicales unanimes.

Le congrès national du SNES réuni à Perpignan vous le demande solennellement. Le SNES ne transige pas et ne transigera pas sur le respect du paritarisme.

Grenoble

Le 23 avril, 80 % des collègues du collège des Saules se mettent en grève, ils n'acceptent pas la suppression des moyens, notamment en technologie, dans un établissement qui a su, jusqu'à présent, préserver une vraie mixité sociale. Ils demandent ainsi pour leurs élèves l'organisation d'études surveillées. L'IA vient de les recevoir.

Metz : collèges menacés

Novembre 2008 : le CG et l'IA de Moselle annoncent la fermeture de deux collèges dans l'agglomération messine. Désaveu massif lors du CDEN. Après une mascarade de concertation, d'autres collèges sortent du chapeau, des fusions sont annoncées, provoquant tensions chez les enseignants et profond sentiment d'injustice chez parents et élèves qui tous ensemble manifestent par centaines. Finalement, c'est la fermeture du collège Schuman à Metz pour la rentrée 2010 (350 élèves) et du collège Bernanos à Montigny (seul collège pour la troisième ville du département), dissimulée par une fusion « administrative et pédagogique » avec le collège Georges-de-la-Tour à Metz jusqu'en 2015. Pour le SNES, aucune fermeture ne se justifie dans l'agglomération messine. Dans une Lorraine qui subit de plein fouet restructurations et crises économiques, le SNES, avec les enseignants et les parents, défendra l'École publique : le combat ne fait que commencer.



© DR

Mardi 31 mars, visite de Sarkozy à Châtellerauld

Le comité d'accueil était nombreux (7000 manifestants) et bruyant : salariés malmenés des entreprises du châtelleraudais, étudiants, enseignants.

Une coordination réunit étudiants, enseignants chercheurs, biatoss, stagiaires et personnels de l'IUFM, et maintient le blocage de l'université depuis deux mois.

MATHÉMATIQUES SOURDE OREILLE

L'Inspection Générale de mathématiques continue de faire la sourde oreille et poursuit sa consultation pour faire passer en force son nouveau programme en classe de Seconde l'an prochain (voir L'US magazine 678).

Nous avons alerté la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) sur différents points : calendrier ne permettant pas la concertation alors que le contenu introduit une nouvelle conception de l'enseignement des mathématiques au lycée, texte étonnamment en phase avec le lycée modulaire de Gaudemar pourtant rejeté, absence de visibilité sur les classes de Première et Terminale, absence de formation des enseignants. La réponse de l'Inspection Générale à notre courrier du 17 mars témoigne de son entêtement : « Comme les programmes de collège rénovés, le projet de programme de Seconde fixe les types de problèmes que doivent savoir résoudre les élèves. Comme les programmes de collège, il met plus l'accent sur la capacité à raisonner que sur l'acquisition de techniques.

Pour nous, ce dernier point est l'essentiel pour préparer la poursuite d'études scientifiques et détecter les capacités des élèves – bien plus que l'accumulation de savoirs inutiles à la majorité d'entre eux. [...]

Bien entendu, nous sommes attentifs au déroulement et aux remontées de la consultation, car notre souci est de connaître véritablement, au-delà des postures convenues, l'opinion et le sentiment des enseignants de mathématiques. » Nous continuons d'exiger pour l'an prochain la mise en place d'un programme transitoire construit à partir du programme actuel, permettant le lien entre la classe de Troisième et toutes celles de Première.



La DGESCO doit retirer ce projet et ouvrir dès maintenant des discussions sur les aménagements de l'actuel programme.

■ Roland Hubert, Valérie Sipahimalani

PS : les différents courriers et analyses sont téléchargeables sur le site du SNES, rubrique mathématiques.

REFUSEZ D'AMENDER LE PROJET DANS LE CADRE DE LA CONSULTATION.

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION SNES APMEP EN LIGNE SUR LE SITE DU SNES, RUBRIQUE PÉTITION.



RECONQUÊTE DU MOIS DE JUIN : DÉBACLE À VENIR ?

Après avoir proclamé un bilan positif de l'expérimentation de juin 2008 et publié le calendrier de fin d'année 2009 sans aucune concertation, sans tenir compte de la demande très majoritaire du CSE de mai 2008 (voir L'US 677), le ministère continue de ne rien entendre à nos demandes d'avancer certaines épreuves de bac (notamment philosophie, EAF, et histoire géographie) pour permettre une correction sereine et de qualité. Pire, certains recteurs tentent maintenant d'imposer la correction sur site. Nous avons pointé ces questions dans une lettre au ministre en novembre dernier (voir sur le site du SNES).

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PÉTITION « RECONQUÊTE DU MOIS DE JUIN » EN LIGNE SUR LE SITE DU SNES, RUBRIQUE PÉTITION

LIVRET DE COMPÉTENCES LE MINISTÈRE EN DIFFICULTÉ

L'expérimentation du troisième livret de compétences pose bien des problèmes tant sur la forme que sur le fond.

Il nous remonte en effet du terrain de nombreuses réactions négatives : délais très courts, évaluation marathon d'une multitude de compétences disparates, items peu pertinents ou problématiques, alourdissement considérable de la charge de travail des personnels, et notamment des professeurs principaux, consignes floues ou contradictoires pour valider tel ou tel domaine, tel ou tel « pilier » du socle...

L'expérimentation ne concernerait en fait que 270 collèges (et non près de 400 comme nous l'avions écrit précédemment) et le boycott ou le refus argumenté s'organise dans de nombreux établissements, ce qui met évidemment en difficulté le ministère pour imposer une généralisation de ce livret à la rentrée prochaine...

Des chefs d'établissement et/ou IPR tentent

donc ici ou là de « forcer la main » des collègues, en les menaçant parfois même de sanctions pour « faute professionnelle ».

Alors que le congrès de Perpignan a confirmé la décision du SNES d'appeler l'ensemble des personnels à refuser de s'engager dans cette expérimentation porteuse de dangers pour l'avenir de nos métiers, il n'est pas inutile de rappeler que, si l'évaluation de nos élèves fait bien partie de nos obligations de service, il n'en est pas de même des expérimentations décidées d'en haut et non concertées. Surtout quand il s'agit d'une pseudo-expérimentation (les équipes sont invitées à exécuter, et non à faire remonter leurs critiques ou les difficultés qu'elles auraient rencontrées), mal pensée, conçue dans la précipitation et sans outil transparent et rigoureux pour son évaluation.

Nous invitons les personnels des collèges concernés à continuer de nous tenir informés des décisions collectives qui seraient prises. Ils peuvent compter sur nous pour leur apporter aide, conseil et soutien à tout moment.

■ Monique Daune et Bruno Mer college@snes.edu

QUESTION-RÉPONSE PENSION DE RÉVERSION



La pension de réversion du régime général a été modifiée par la loi de financement de la Sécurité sociale 2009 : est-ce favorable aux retraités ?

Il faut distinguer la réversion de la retraite du régime de base (Sécurité sociale) et celle des régimes complémentaires.

Pour prétendre à la pension de réversion du régime de base :

- il faut en faire la demande ;
- il faut impérativement avoir été **marié** (sans condition de durée) avec la personne décédée ;
- les **ressources** (y compris la réversion), pour une personne seule, ne doivent pas excéder, par an, 18 116,80 € au 1^{er} janvier 2009, et pour un couple, 28 986,88 € ;
- le remariage ne fait plus perdre la réversion octroyée ; en cas de mariage multiple, la réversion est partagée entre les conjoints successifs ;
- l'homme comme la femme peuvent y prétendre, mais dans la pratique elle est surtout versée aux femmes car les hommes dépassent très souvent le plafond de ressources ;
- la loi de réforme des retraites de 2003 avait mis en œuvre l'abaissement progressif de l'âge auquel le conjoint survivant peut y prétendre (51 ans depuis le 1/07/2007) avant la suppression totale de cette condition prévue en 2011. Or, la loi de financement de la Sécurité sociale et son décret d'application (2008-1509 du 30/12/2009) ont rétabli le **seuil de 55 ans** pour les décès postérieurs au 1^{er} janvier 2009. Son montant peut atteindre 54 % de la retraite du conjoint décédé, calculée à partir de ses trimestres de cotisations, mais ce montant est

réduit si, en l'ajoutant aux autres ressources, on dépasse le plafond de ressources.

Les retraites complémentaires

La réversion n'a pas été modifiée. Elle est versée sur demande auprès des organismes dépendant de l'ARRCO (salariés non cadres) et AGIRC (salariés cadres). Elle est attribuée au(x) conjoint(s) survivant(s) non remarié(s) à partir de 55 ans (ARRCO) ou 60 ans (AGIRC), ce dernier seuil pouvant être abaissé à 55 ans moyennant une minoration.

Elle n'est pas soumise à condition de ressources. Son montant est égal à 60 % de la (ou des) retraite(s) complémentaire(s) du salarié ou retraité décédé. Chaque retraite complémentaire est calculée selon le nombre de points accumulés multiplié par la valeur du point au moment du paiement de la pension.

Dans le régime de base comme dans les complémentaires, des majorations pour enfant peuvent s'y ajouter. ■ remunera@snes.edu



Professeurs de chaire supérieure

La CAPN d'avancement d'échelon des professeurs de chaire supérieure s'est tenue mercredi 1^{er} avril. Elle concernait 131 collègues promouvables au cours de l'année civile 2008, les 39 collègues promus au choix ont été prévenus par le SNES.

Nous avons appuyé les promotions au 6^e échelon et avons rappelé notre revendication d'un rythme d'avancement plus rapide.



CLEMI en sursis

Alors que vient de se tenir la 20^e édition de la Semaine de la presse, opération phare du CLEMI, le fonctionnement de cet organisme est remis en question. Le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information, qui a pour mission la promotion de l'utilisation de la presse et des médias dans l'École, organise des formations appréciées, édite des publications pédagogiques de qualité et anime un site très riche www.clemi.org. Son équipe s'appuie sur un réseau de correspondants académiques dont l'existence est menacée à la prochaine rentrée : les décharges des coordonnateurs académiques de Grenoble et Limoges sont supprimées, les moyens disparaissent partiellement à Montpellier, Nice et Dijon. C'est une nouvelle attaque contre la formation à l'esprit critique !

AED

Le TA de Montpellier, le 1^{er} mars 2009, a annulé la décision du 9 novembre 2006 prise par le principal du collège de Grazeilles (Aude) de ne pas renouveler le contrat d'une assistante d'éducation.

La procédure suivie par ce chef d'établissement à l'égard de cette jeune femme, devenue depuis décembre 2008 élue du SNES à la nouvelle commission paritaire de Montpellier, est donc entachée d'irrégularité.

C'est aussi l'un des premiers dossiers en cours dans cette académie où jusqu'ici peu de cas était fait des droits de la défense, par quelques personnels dits d'autorité dont l'un des premiers devoirs devrait être le respect des lois de la République.

« La liberté consiste à ne dépendre que des lois » VOLTAIRE

CONGRÈS DE PERPIGNAN POUR LA RENOVATION DU SYNDICALISME

C'est à cette impérieuse nécessité que les congrès académiques et national ont consacré une partie de leurs réflexions. Sur fond de crise et de politique libérale qui accentuent les inégalités, cassent les services publics et condamnent de plus en plus de personnes au chômage et à la précarité, la question de l'efficacité de l'action syndicale se pose avec force. Le paysage syndical est particulièrement émiétté. Mais les lignes sont en train

de bouger : un front syndical unitaire constitué de huit organisations décide d'actions communes dont la puissance est marquante, et propose des réponses en rupture avec la politique économique et sociale du gouvernement. Ce front veut se maintenir dans la durée.

C'est bien dans cette perspective que le SNES inscrit les propositions que le congrès avance pour la FSU ; elles sont d'autant plus nécessaires que les nouvelles règles de représentativité syndicale sont déjà en train de modifier le système de relations sociales. Le SNES entend œuvrer avec la FSU à l'unification du mouvement syndical autour de la conception d'un syndicalisme de transformation sociale et de lutte. Il n'est nullement question que la FSU se fonde ou se dilue dans une confédération existante. Notre choix est de poser les questions en termes d'orientation et de perspectives, et non en termes d'appareil à



© Clément Martin

préservé. La FSU doit continuer à se renforcer et prendre toute sa part à la construction d'un nouvel outil syndical prenant en compte ses orientations et ses pratiques. Cela ne peut se faire qu'avec les syndiqués eux-mêmes, ensemble et pas à pas. Cette démarche devrait consister dans un premier temps à prendre, à tous les niveaux, des initiatives concrètes de travail en commun susceptibles de contribuer aux nécessaires rapprochements d'organisations. Les sujets ne manquent pas (emploi, salaires, formation professionnelle, qualifications, fonctions et services publics, etc.).

Cette proposition de construction d'un nouveau syndicalisme s'adresse à tous les partenaires réguliers de la FSU, « à la CGT sans laquelle toute perspective d'unification syndicale serait illusoire et à toutes les forces syndicales qui souhaiteront s'inscrire dans un tel processus ».

Ni fusion, ni absorption, ni adhésion à de l'existant, mais une volonté affirmée de construire ensemble et pas à pas un nouveau syndicalisme, unifié et rénové. Le syndicalisme y gagnera en efficacité, au service des personnels et des salariés.

Rien ne se fera au pas de charge ; le rythme des coopérations et de cette construction sera débattu et déterminé avec tous les syndiqués. Des perspectives sont proposées, le débat est engagé, il doit se poursuivre.

■ Eugenio Bressan

ORIENTATION DES CONCEPTIONS OBSOLÈTES

Il ne se passe pas une semaine sans que soit annoncée une nouvelle initiative sur l'orientation.

Le 24 mars, Xavier Darcos inaugurerait à Amiens le lancement d'une plate-forme interactive sur l'orientation. Dans la foulée, il présentait la généralisation d'un bilan personnel d'orientation réalisé par les professeurs principaux de Troisième et actuellement expérimenté dans l'académie de Limoges. Le directeur de l'ONISEP lui emboîtait le pas en annonçant à la presse la création de professeurs correspondants pour l'ONISEP dans les établissements. Dans le contexte actuel, la multiplication de ces dispositifs est perçue comme la confirmation d'un transfert des missions des CO-Psy sur les enseignants et d'une réduction de la complexité

de l'élaboration des projets d'avenir au « chat » ou à la réponse en ligne minutée. Au mois de mai et de juin c'est en prélevant dans les CIO et les établissements scolaires des CO-Psy titulaires que le MEN entend faire fonctionner ces plateformes. Devant le nombre important de postes découverts sur le terrain après le mouvement, on voit mal comment il serait possible de généraliser cette opération. Après avoir tenté de caricaturer la position du SNES sur l'importance des entretiens en la présentant en « décalage générationnel » avec une demande des jeunes qui porterait essentiellement sur des « chats » et des réponses en ligne, le directeur de l'ONISEP a finalement entendu, semble-t-il, nos demandes de clarification. Il a convenu que les plateformes ne pourraient fonctionner sans l'appui des CIO ce qui suppose des créations significatives de postes dans les CIO, sans oublier l'ONISEP et les DRONISEP. Nous avons également émis les plus grandes réserves sur la diffusion d'outils dont la pertinence et la validité sont loin d'être avérées, en direction des professeurs principaux. Une rencontre sur les publications devrait avoir lieu avant la fin de l'année scolaire. Le directeur de l'ONISEP s'est en outre défendu de vouloir ressusciter les professeurs délégués à l'information des années 70, sans pour autant paraître prendre en compte le rôle des enseignants documentalistes.

Ces initiatives ne sont certainement pas sans rapport avec les discussions sur l'avenir du service et des personnels que le MEN se dit prêt à engager très rapidement.

■ Catherine Remermier

SOLIDARITÉ AVEC NICOLE GASPON, CO-PSY

Le congrès national de Perpignan a voté à l'unanimité une motion de soutien et de solidarité à notre collègue Nicole Gaspon, CO-Psy dans les Pyrénées-Orientales, et victime d'un refus d'avancement en raison de ses engagements politiques et mandats d'élue d'opposition au conseil municipal de Perpignan. Dans un contexte de criminalisation de l'action syndicale, de remise en question du droit syndical et d'atteintes aux libertés publiques, la décision prise par l'IA des PO est une dérive dangereuse que le SNES condamne avec fermeté. Motion en ligne sur www.snes.edu

Rapports d'activité et financier nationaux : résultats des votes

Dans la phase préparatoire du congrès national, les syndiqués étaient appelés à se prononcer individuellement à bulletin secret sur les rapports d'activité et financier nationaux. Les résultats de la consultation ont été établis à l'ouverture du congrès.

La participation est en hausse de 3,7 points, les « pour le rapport d'activité » progressent de 0,1 point, les « contre » de 1,5 point au détriment des « abstentions » (- 1,6 point).

Les syndiqués ont très largement approuvé l'activité nationale du SNES, telle qu'elle a été conduite durant les deux années écoulées. Ils auront en mai à élire la nouvelle direction nationale du SNES.

	Rapport d'activité		Rapport financier	
Inscrits	60 040			
Votants	23 153	38,6 %	23 143	38,5 %
Nuls ou blancs	329		396	
Exprimés	22 824		22 747	
Pour	17 608	77,1 %	18 119	79,6 %
Contre	1 566	6,9 %	565	2,5 %
Abstentions	3 650	16 %	4 063	17,9 %

Publicité

Découvrir, rencontrer, partager...

Autotour 12 jours
à partir de 860 € TTC
Corse

Circuit découverte 15 jours
à partir de 1795 € TTC
Inde Rajasthan

Expéditions 22, 25 et 27 jours
à partir de 2190 € TTC
Pérou / Bolivie

ARVEL Voyages 04 72 44 95 50 www.arvel-voyages.com

Vacances en camping avec le GCU*

- 100 terrains aménagés
- Location de résidences mobiles, d'appartements et de bungalows toile
- Tarifs attractifs
- Activités de plein air, détente et loisirs
- Ambiance familiale et conviviale

GRUPEMENT DES CAMPEURS UNIVERSITAIRES
29 rue de la République - 75013 PARIS
Tél. 01 42 50 18 50 - Fax 01 42 50 18 14
www.gcu.fr - 01 42 50 18 50

Recevez gratuitement votre documentation** en retournant ce bon au GCU

Nom : Prénom :

Adresse :

Codé postal : Ville :

** Envoyer à : GCU - Réseau : [] Ou Envoyer d'une documentation papier : []

Élections non-titulaires

En accordant 46 sièges sur les 98 à pourvoir, les non-titulaires ont largement manifesté leur confiance aux syndicats de la FSU - SNES, SNUEP et SNEP - qui sollicitaient leurs suffrages. La CGT se place en deuxième position avec 16 sièges. À l'instar des élections professionnelles des CAP, toutes les autres organisations obtiennent un nombre faible de sièges. Les conditions draconiennes imposées par le ministère pour pouvoir voter - bénéficier d'un contrat d'au moins six mois et être en poste au moment du vote - ont privé des milliers de collègues de participation à ces élections professionnelles. À cela s'ajoute la pléthore de candidatures d'organisations, dont certaines ne réalisent aucun travail d'éparpillement des voix. Ce scrutin est également marqué par une abstention importante, le vote par correspondance privant notamment les collègues de la dynamique du vote à l'urne. Profitant des compétences pour l'heure restreintes des CCP, certains rectorats les ont déjà convoqués pour tenter de procéder à des licenciements. Le SNES et la la FSU refusent que les CCP ne soient que de simples chambres d'enregistrement des décisions rectorales et entendent bien peser pour que leurs compétences soient élargies.

PETITES ANNONCES

SNES-PETITES ANNONCES : 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. 01 40 63 27 10

LOCATIONS

Bretagne Nord, vac. été, ch. hôtes. Tél. 00 44 78 13 07 44 74/00 44 20 78 21 55 69.

La Rochelle, loue été, mais, jard., prox. mer et port. Tél. 05 46 67 49 04.

Ile D'yeu, loue jolie mais., jard., ttes périodes. Tél. 05 46 67 49 04.

Uzès, pont du Gard, maison vacances, 9-10 pers. Tt cft, 3000m² terrain arboré, prox. rivière. Tél. 04 66 22 82 91/09 65 00 10 57.

Bass. Arcachon, mais. 6 p., 3 chbres, j. clos, prox. comm./mer/océan/p.cycl. Juil./août. Tél. 06 56 22 65 83.

(66) Près village, 4 km mer, villa 4/7 pers., quinz. du 15/07 au 15/08. Tél. 06 14 60 08 37.

Cordoue, loue/échange T2, 35 m². yanlhostis7@yahoo.fr

Lisbonne.appartement@gmail.com

Biarritz, bel F2, balc., garage, 14/06 au 30/08, 700€/qz. Tél. 05 59 24 83 36.

Marseille-Prado, stud. stand., prox. M^o/Vélis/Com./plage. Juil./août: 350-400 €/sem. Tél. 06 12 20 27 21.

Location au Maroc à Essaouira, ttes saisons, appt 53 m², 300 m plage, tt cft, tv, 2 ch., salon, cuis., s.d.b., entre 200 et 240 €/sem., dégressif si séj. plus long. Tél. 06 20 24 62 34 ou luc.bailly01@free.fr

(83) Sanary, villa 300 €/sem. Tél. 04 94 63 44 66.

La Rochelle, loue gde mais., jard., pisc. Du 15/8 au 26/8. Tél. 06 70 04 55 47.

(34) Sète T2 (3 p.) calme, proche canaux et mer. Tél. 06 64 25 43 20.

Pyrénées Luz St-Sauveur, appt 4 p., terrasse, cheminée. Tél. 02 51 39 61 25.

Coll. loue Lisbonne cent., T3, 450 €/sem. sabaled@yahoo.fr

Bretagne sud, Douarnenez, 500 m plages-port-com., gde mais. tt cft, 10 pers., du 1/8 au 22/8. Tél. 02 98 74 28 35.

Bastille, stud., 45 €/nuit-280 €/sem. Tél. 01 43 46 67 63.

Montpellier, mais., pisc., jard., 8/9 p., 700 €/s. Tél. 04 67 40 39 93.

Paris 20^e, loc. F4 dupl., juil./août, 6 à 8 pers., 450 €/sem. Tél. 06 82 36 71 14.

Cévennes, coll. loue mais. de village, tte l'année, 400 €/s. -700 €/qz. Tél. 04 30 10 13 70/06 32 03 08 31, colegram@numericable.fr

(82) Quercy-Puylagarde, juil.-août, mais. famil., 6 p., gd jard., 460 €/sem.-800 €/15 j. Tél. 06 84 58 79 68/05 63 60 67 80.

San Francisco ctre, loue vac. été, appt 4-5 pers., vue! gnone2002@yahoo.fr

Nice, F3, 320 €/sem., 600 €/qz. Tél. 04 93 86 12 27.

Noirmoutier Barbatre, mais. pêcheur, 300 m plage, calme, 4 à 5 p., cft, clos 1000 m², charme assuré. Tél. 02 51 39 61 25/06 21 96 34 09.

Gd stud., calme, soleil, M^o Rambuteau, près Beaubourg, 330 €/sem. + 20 € si draps. Tél. 06 19 56 30 13.

Nice, loue F2, villa, 15 mn mer, sem. juil./août. Tél. 06 10 95 84 51.

(66) Maureillas, maison catalane typique, tt cft, 4/6 pers., proche mer et Espagne. 450/600 €/sem. Tél. 01 46 80 93 79.

(66) Argelès-sur-Mer, loue coqu. villa 2 ch., 4 pers., jard., 100 m plage, ttes saisons. Tél. 04 68 34 34 53.

Sitges (Barcelone), coll. loue F4. Tél. 01 41 13 72 60/06 78 74 94 69.

St-Malo, F3 ds maison, 390 €/sem. Tél. 02 99 81 04 86.

Venise et Toscane, part. loue appats tt cft, 2 à 6 pers. Tél. 04 73 33 55 95.

Paris 20^e (Jourdain), coll. loue F3, duplex, avril 09: 350 €/sem. Chat à bord. Tél. 06 70 11 66 38.

(13) Arles ctre ancien, appt 3 pers., 400 €/sem. vac. Tél. 01 43 31 21 09/06 07 03 88 93.

Colocation Lubéron, 1 ou 2 pers., 1^{er} sem. août, gîte 2*, pisc., jard., proche festival La Roque d'Anthéron, 250 €/s. Tél. 01 34 83 27 06.

Loue juil./août, mais., 1,5 km mer, 4/5 pers. Tél. 02 98 51 66 42.

Montréal, Qc, t. b. situé, 325 €/sem. contact@ruiefabre.com

Paris 13^e, limite 5^e, stud. meublé, clair et calme. Tél. 06 87 34 03 10.

Nice, F4, v. mer, 490 €/sem. Tél. 04 93 86 12 27.

(30) Ile de Ré, 300 m plage, jolie mais., jard., 6/7 pers., ttes vac. Tél. 05 90 68 54 66/06 08 93 07 58.

(66) Banyuls-Mer, 100 m plage, cft, F3, ttes saisons. Tél. 06 86 97 77 73.

Publicité

Espagnol à Cuba

La Havane 2008
La Didacthèque de Bayonne, en collaboration avec le Ministère de l'Éducation de Cuba, propose

une Université d'été
du 12 juillet au 26 juillet 2008

- Quatre options
- 1) Programme adapté à la 5^e année scolaire de la Didacthèque de Bayonne (niveau 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire)
 - 2) Dans le cadre de l'enseignement de l'étranger (niveau lycée)
 - 3) Danses cubaines
 - 4) Tenues cubaines

Organisation complète du séjour:
Vols - Hébergement en pension complète, repas, activités culturelles, etc.

Prix tout compris 1 900 €
payement de 3 fois

Prix promotionnel jusqu'au 15 mars : 1750 €
payement de 3 fois

Date limite des inscriptions : 15 mai 2008
Places limitées

Didacthèque de BAYONNE

IUT, 21 Place Paul Bert - 64100 Bayonne
Tél. 05 59 57 42 90

E-mail: didact@iutbayonne.univ-pau.fr
www.didacthèque-bayonne.com

Publicité

TICK'ART

DES ACTIONS CULTURELLES SUR MESURE !

2008 2009

livre
patrimoine
cinéma
concerts
expos
théâtre
festivals

Enseignants, formateurs,
organisez vos sorties scolaires
avec Tick'Art

RENSEIGNEZ-VOUS

01 41 850 900

www.tickart.iledefrance.fr

île de France

Loc. vac. Méditerranée, Côte d'Azur Hyères, stud. et appt, 2 à 9 pers., climatisé, cuis. équip., lave vaiss. et linge, tv. Tél. 04 94 58 01 09-fax: 04 94 58 09 37. www.vac-med.fr

Paris, loue stud. 2 pces mblés équipés tt cft, à partir de 295 €/s. Tél. 01 45 45 17 27, situp@worldonline.fr

Budapest, bel appt F2, 43 m², mblé entier, neuf, cuis. tt eq., 60 €/j. Tél. 06 43 60 95 52.

LOISIRS
Reduc'snes et l'association Chicokids proposent 2 circuits de 3 sem. à Cuba en juil. et au Mexique en août. Pour de plus amples informations, contactez l'association au 06 09 27 04 31/05 56 85 62 70 ou chicokids@gmail.com

Voilier 12 m, coll. skip. emb. équ. îles d'Hyères, Corse, Sardaigne, 300 €/sem. Tél. 06 77 85 88 39.

DIVERS
300 pianos de concert et d'étude en exposition à partir de 1 000 €. Occasion, neufs, px importateur... livr. et SAV, ds toute la France, Bechstein, Baldwin... Ets BION, 60510 Therdonne (5 km de Beauvais). Tél. 03 44 07 70 12, ouvert 7/7 sur RDV, www.300pianos.fr

Concerts pédagogiques (Brel, Beatles, flûtes des Andes) ds ts étab. scol. Tél. 03 27 92 06 76. www.del-gado.com

IMMOBILIER
Paris 18^e, vends appt vrai 2 p., 34 m² tt cft. 185 000 €. Tél. 06 80 44 81 61.

Belle villa spacieuse de 147 m² sur 2 niveaux + sous-sol et cave, 1 salle d'eau avec douche, 1 salle de bains, 2 w.c., 3 chambres, bureau, cuisine et séjour. Chauffage central individuel gaz. Au rez-de-chaussée, possibilité de studio avec entrée indépendante. Toutes commodités, écoles, collège, lycée, commerces à proximité immédiate, 10 mn en bus direct du centre de Grenoble.

Balcon-terrasse à l'Est. Jard. arboré et clos. La villa est au début d'Echirolles. Elle conviendrait particulièrement à enseignant muté à Grenoble ou Echirolles ou voulant s'y établir ds cette commune dynamique. La villa est vendue par agence, sans exclusivité, mais, 425 000 euros en vente directe. Possibilité d'emprunt CASDEN si vous le souhaitez. Coordonnées du vendeur pour rendez-vous. Si vous êtes intéressés, 06 87 07 94 87.

SNES-Échanges vous propose

Échanges de logements et de séjours

Angleterre

- Professeure enthousiasmée par les échanges, aimerait échanger son logement à Brighton contre l'équivalent avec un collègue en Corse.
- Professeur résidant à la frontière écossaise, à 5 km de la mer et à 10 km de Berwick-upon-Tweed, échangerait sa maison pendant les vacances de juillet/août.
- Le couple de collègues, échangerait leur maison avec jardin à Londres ou leur appartement de Brighton contre un logement à Paris ou dans toute autre région.
- Notre collègue retraitée, recherche une collègue de 55-60 ans, habitant près d'un port de la Manche en vue d'échanges de séjours.
- Notre jeune collègue de 23 ans d'Essex, recherche des collègues débutant(e)s pour échanger des expériences professionnelles et, le cas échéant, pour un échange de logements.
- Professeur à Saltash en Cornouailles, cherche à échanger sa maison pendant les vacances. Toute région bienvenue.

Espagne

- Notre collègue de 28 ans, aimant la nature, la natation et la danse, dispose d'un logement de 4 pièces et 2 bains au centre de la ville de

Béjar. Accueil et échange possible.

- Professeur de technique de laboratoire médical, échangerait son appartement de 145 m² à Gandia près de Valence sur la côte Est de l'Espagne contre un logement n'importe où en France, y compris COM/DOM.
- Professeur d'éducation physique et de langues, 55 ans à Bilbao, aimant le sport et la musique, l'horticulture et la danse de salon, échangerait sa maison de 3 chambres avec tout confort, située à quelques minutes du centre de Bilbao contre l'équivalent avec un collègue de la même génération. Toute région bienvenue.

Russie

- Professeure de français, 51 ans, habitant dans la région de Stavropole, au sud de la Russie, à Georgievsk, échangerait son appartement contre l'équivalent en France. Toute région bienvenue.

Slovénie

- Couple de professeurs, 52 et 56 ans, enseignant l'économie et le slovène, échangerait des courriels, leur appartement durant les vacances. Ils peuvent aussi héberger des collègues intéressés(e)s. Toute région bienvenue.

Si vous êtes intéressé(e), demandez les coordonnées de nos correspondants en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse pour la réponse à SNES-Échanges - 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Indiquez votre numéro d'adhérent ou le mois d'adhésion.

Vous pouvez aussi consulter les annonces de SNES Échanges sur notre site: www.snes.edu. ■ Roger Charles Le Breton



L'Université Syndicaliste n° 679 du 6 avril 2009, hebdomadaire du Syndicat national des enseignements de second degré (FSU) 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13. Tél. : 01 40 63 29 00. Directeur de la publication : Serge Chatelain (serge.chatelain@snes.edu). Rédacteur en chef : Matthieu Leiritz. Régie publicitaire : Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03, contact@comdhabitude.fr. Publicités : CASDEN (p. 2) ; ARVEL, GCU (p. 7) ; CRIF, Didacthèque de Bayonne (p. 8). Compogravure : C.A.G., Paris. Imprimerie : SIEP, Bois-Le-Roi (77). Abonnements : 1) Personnels de l'Éducation nationale : France : 30 € ; étranger et DOM-TOM : 44 €. 2) Autres : France 42 € ; étranger et DOM-TOM : 56 € - N° CP 0113 S 06386 - ISSN n° 0751-5839. Dépôt légal à parution.